



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 154/2024/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE LA DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE DE MACOURIA A LA CACL POUR LA REALISATION DE LA VOIRIE PERMETTANT L'ACCES A LA DECHETTERIE DE MACOURIA.

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procurations : 5

Nombre de Conseillers Présents : 27
Date de convocation : 16 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-cinq octobre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON – Monique AZER – Serge BAFAU - Julner BELIZAIRE – Dominique BERTONI – Ruth BIDIOU CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON – Albanie CIPPE - Thierry ELIBOX – Serge FELIX - GRISET KHAN Farah - Elaine JEAN – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK-CINCINAT – Hélène PAUL – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON – Corinne SIGER – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Elidore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR

PROCURATIONS : Xavier CLERVAUX **donne procuration** à Pascal BRIQUET– Hélène SERVIUS **donne procuration** à Thierry ELIBOX – LY PHONG **donne procuration** à Daniel CASTOR – Sandrine JACQUES **donne procuration** à Serge SMOCK – Liser CLIFFORD **donne procuration** à Serge FELIX

ETAIENT ABSENTS : Louis-Mike CALUMEY – Jean-Philippe CHAMBRIER - Nadine COLIN –Yahya DAOUDI - Seedna DELAR – Corine DIMANCHE – Michel DUBOUILLE - Eugène EPAILLY – Christian FAUBERT – Teed GASPARD – Nestor GOVINDIN – Patrick LECANTE – Chester LEONCE – Mikaël MANCÉE – Tineffa NAÏSSO – Axel RINO – Magali ROBO

SECRETAIRE DE SEANCE : Rolande SILEBER

32 POUR	Gilles ADELSON – Monique AZER – Serge BAFAU - Julner BELIZAIRE – Dominique BERTONI – Ruth BIDIOU CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON – Albanie CIPPE - Thierry ELIBOX – Serge FELIX - GRISET KHAN Farah – Elaine JEAN – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK-CINCINAT – Hélène PAUL – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON – Corinne SIGER – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR Procurations : Xavier CLERVAUX - Hélène SERVIUS - Ly PHONG– Sandrine JACQUES – Liser CLIFFORD -
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.312/2D/2B en date du 18 février 2008 portant transfert de la compétence déchets ménagers à la CCCL ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération n°86/2019/CACL en date du 06 juin 2019 approuvant le plan de financement de la conception, de la construction d'une déchetterie et d'une plateforme de broyage de déchets verts à Macouria ;

Vu la délibération n°184/2021/CACL en date du 17 décembre 2021 approuvant le type de déchetterie et le plan de financement pour la construction de la déchetterie de Macouria ;

Vu la délibération n°2024-110-VM bis de la Ville de Macouria en date du 17 septembre 2024 approuvant l'Attribution des fonds de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) pour la réalisation de la voie d'accès à la déchetterie de Macouria, pour un montant de 500000 €;

Vu le Rapport N° 142/2022/BUREAU/CACL portant sur l'approbation du plan de financement pour la construction de l'accès à la future déchetterie de Macouria.

Entendu l'avis favorable de la Commission « Environnement - Déchets » du 11 octobre 2024 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie en séance le 21 octobre 2024

Entendu l'avis favorable du « Bureau » réunie en séance du 23 octobre 2024

Entendu le Rapport N° 154/2024/CACL relatif à l'approbation de la délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Macouria à la CACL pour la réalisation de la voirie permettant l'accès à la déchetterie de Macouria..

DECIDE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N°154/2024/CACL** portant sur l'approbation de la délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Macouria à la CACL pour la réalisation de la voirie permettant l'accès à la déchetterie de Macouria.

APPROUVE la maîtrise d'ouvrage déléguée de la ville de Macouria vers la CACL pour la réalisation de la voie d'accès à la déchetterie,

APPROUVE le transfert de financement obtenu par la ville de Macouria à la CACL dans ce cadre, soit les fonds de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 500 000 € (cinq cent mille euros) destinés à la réalisation de la voie d'accès à la déchetterie, conformément au plan de financement approuvé.

La dépense relative à cette demande sera imputée sur les crédits inscrits sur la fonction 7212, article 2313, du budget principal 2024.

AUTORISE le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 25 octobre 2024

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK